

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°35 du 25/04/2019

Présents : PITIE -TISSEYRE**Excusés** BOUDET -MICHEAU- ROQUE

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

CATEGORIE U13

Remerciements

La commission foot d'animation remercie la mairie de CONQUES pour la mise à disposition de ses installations sportives, la commission Technique départementale, les équipes présentes pour leur participation au festival départemental U13 qui a été une réussite.

Félicitations à l'équipe U13 garçon du FAC et à l'équipe féminines du TRAPEL/PENNAUTIER FC qui représenteront le district de l'Aude à la finale Régionale des 04 et 05 mai 2019 à CASTELMAUROU.

Traitement administratif de la journée du 20/04/2019

Défaut de licences Amende 10 euros	Non participation au festival départemental Amende 50 €
OZANAM (arbitre assistant + éducateur) 20 €	MINERVOIS US
LE COUGAING 2 (arbitre assistant + éducateur) 20 €	LIMOUX P
LIMOUX P 2 (arbitre assistant + éducateur) 20 €	GFPLM (féminin)

Reprogrammation

CUXAC D AUDE – FAC : entente entre les clubs et accord du district pour jouer avant le 31 mai 2019.

NAUROUZE LABASTIDE – GFC 2 du 23/03/2019 reprogrammé le 01/06/2019.

Finale Peytavy

HAUT MINERVOIS OL – FC MALEPERE le 08 mai 2019 à 11h à
NAUROUZE LABASTIDE.

Jonglerie avant la rencontre. Rassemblement des équipes à 10h à
NAUROUZE LABASTIDE.

Rappel

Les changements d'heures sans prévenir le district seront sanctionnés
par la commission.

**Le Président de la Commission
M. Gérard PITIE**

